



TABLE DE SAUT « ERGOJET CLUB »





ATTENTION

Toute activité impliquant le mouvement crée le risque de blessure grave y compris une paralysie permanente ou même la mort, en tombant sur la tête ou d'autres parties du corps. Vous acceptez les risques de blessures graves en utilisant cet équipement.

Cependant, les risques peuvent être réduits en suivant ces règles :

- 1. Utilisez cet équipement seulement sous la responsabilité d'un entraîneur formé et qualifié.
- 2. Lors de l'utilisation de cet équipement, veillez à ce qu'il n'y ait pas d'objet encombrant ni de personne à proximité de l'agrès.
- 3. Cet agrès doit être utilisé avec l'équipement adéquat et par des utilisateurs formés à la pratique de la gymnastique. Toujours sous la responsabilité d'un entraîneur qualifié.
- 4. Apprenez à connaître vos limites et les limites de cet équipement. Suivez progressivement les techniques d'apprentissage et toujours sous la surveillance un entraîneur.
- 5. Avant chaque utilisation inspectez l'équipement afin de vérifier la conformité, la sécurité et la stabilité de l'installation. En cas de doute, ne pas utiliser cet appareil et appeler le service de maintenance.
- 6. Avant toute intervention ou utilisation prenez connaissance de la notice dans sa totalité.

NME27









OBSERVATION

L'installation de ce produit doit être impérativement réalisée par une société agrée par le fabricant. Tout défaut d'installation peut avoir des conséquences extrêmement graves pour les utilisateurs ou les personnes à proximité.

Cet appareil de gymnastique doit être utilisé dans un endroit sec et seulement dans ces conditions.

L'humidité aura un effet négatif sur tous les types de revêtement et matériaux utilisés sur les appareils de gymnastique ce qui peut en réduire la durée de vie.

NORMES ENVIRONNEMENTALES

Durant le développement d'un produit Spieth et/ou Kassiopé, nous attachons beaucoup d'importance à l'utilisateur, à la performance du produit mais également à l'intégration de l'environnement dans notre processus de conception. Nous sommes certifiés ISO 9001 (management de la qualité) et ISO 14001 (management de l'environnement).

Nous utilisons des matériaux éco-responsables comme le bois issu de forêt durablement et responsablement gérée ou le PVC de nos fournisseurs qui est certifié sans phtalates. Nous nous mobilisons pour réduire notre impact environnemental, et nous mettons en place des mesures pour diminuer notre consommation d'énergie.

Spieth et Kassiopé sont conscients de leurs responsabilités environnementales et sociales. Ils s'engagent et supportent plusieurs projets : en donnant une seconde vie aux équipements anciens et en les proposant à des clubs ayant des moyens limités ou en promouvant l'activité sportive notamment chez les jeunes.









NORMES TECHNIQUES

La table de saut Ergojet Club répond aux exigences de la norme NF EN 913 « Matériel de gymnastique - Exigences générales de sécurité et méthodes d'essai ».



TABLE DE SAUT « ERGOJET CLUB »

DESCRIPTION

La table de saut « Ergojet Club » est l'aternative de la table de saut Ergojet de compétition. Elle est pensée pour l'entraînement des clubs et des écoles. C'est le parfait compromis entre Qualité, Performance et Prix. Cet agrès se veut transportable et compact pour facilité l'installation et le rangement.

La table de saut « Ergojet Club est composée de :

- Surface d'appui identique à la table de saut de compétition (dynamisme et confort)
- Réglage de la hauteur facile sans effort grâce à un système de vérin à gaz
- 2 molettes de réglage avec verrouillage
- PVC souple de protection du corps de l'agrès avec glissière
- Partie supérieure en 3 couches de mousse recouvert de cuir synthétique hygroscopique,facilement échangeable au moyen de velcro
- Chariot intégré
- Système d'ancrage au sol optionnel.

Dimensions basées sur les spécifications de la norme F.I.G:

- Dimensions de la partie supérieure : 120 x 95 cm
- Dimensions de la base : 105 x 95,3 cm
- Hauteur réglable de 90 à 135 cm, tous les 5 cm.

COLISAGE

Référence	Dim. Palette (cm)	Nbr Colis unité	Poids
1407174	125 x 100 x 130 cm	1	136 kg



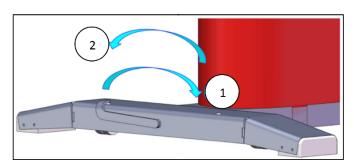


« ERGOJET CLUB »

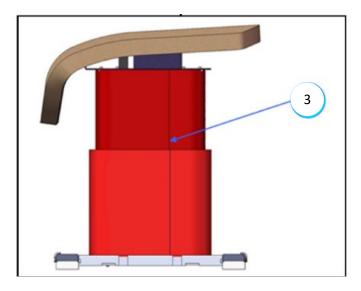


NOTICE DE MONTAGE ET D'ENTRETIEN

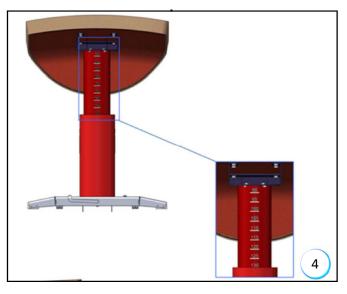
MONTAGE



- Lever la poignée pour être en position de transport.
- Abaisser la poignée pour être en position fixe, d'utilisation de l'agrès.



3. Ouvrer la fermeture éclair sur le côté du pad de protection du corps de l'agrès.



Le système de réglage de l'agrès avec son échelle graduée apparaît.

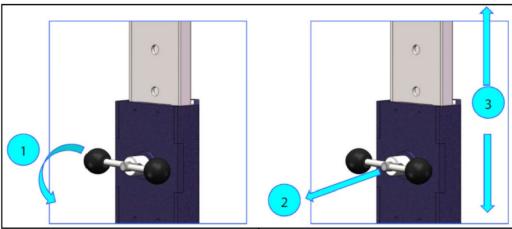


TABLE DE SAUT

« ERGOJET CLUB »

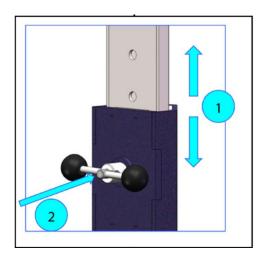


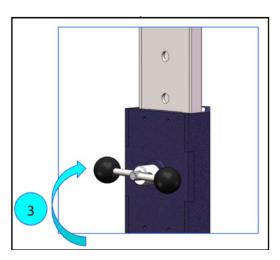
NOTICE DE MONTAGE ET D'ENTRETIEN



- 1. Tourner la poignée dans le sens antihoraire pour déverrouiller.
- 2. Retirez le loquet de sécurité.
- 3. Réglez la hauteur.

ATTENTION! Le réglage de la hauteur doit être réalisée pour les deux piliers simultanément.





- 1. Repoussez le cran de sécurité et assurez-vous qu'il est de retour dans sa position d'origine.
- 2. Si nécessaire, déplacez le tube de réglage vers le haut et vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille complètement.
- 3. Tournez la poignée dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'elle soit fixée.



TABLE DE SAUT « ERGOJET CLUB »

MAINTENANCE

Vérification d'usage	Vérification de maintenance	
Avant chaque utilisation: - Inspection visuelle de la table de saut - Vérification du réglage en hauteur - Vérification des éléments de serrage - Vérification manuelle de la stabilité de l'agrès - Vérification de la géométrie de l'agrès - Vérification des zones de réception.	 Vérification des organes d'accrochage et de serrage de l'agrès Inspection des pièces d'usure Réglage de la géométrie de l'agrès Test des réglages dimensionnels Vérification des zones de réception. 	
 Protéger la table de saut avec une housse adaptée lors de son transport ou entre deux utilisations Nettoyer les parties métalliques avec un produit de nettoyage non corrosif Interdiction d'utiliser un abrasif. En cas de doute sur la fiabilité de l'agrès, nous vous conseillons d'en interdire l'accès systématiquement et d'avertir le service de maintenance.	 Nettoyage du revêtement uniquement à sec avec un chiffon ou une brosse douce. Ne pas utiliser de liquide car il tache. Nous vous conseillons de faire vérifier et régler votre agrès une fois par an, au minimum, par une société agrée par le fabricant. Dans le cas d'une utilisation soutenue nous vous préconisons une vérification et un réglage de l'agrès deux fois par an. 	

GARANTIE

Le matériel désigné ci-dessus est garanti contre tous vices de fabrication pour une durée de 2 ans dans le cadre d'une utilisation normale. Sont exclus de cette garantie, les matériels qui font l'objet d'une mauvaise utilisation, de démontages fréquents ou qui ne sont pas démontés, remontés et entretenus régulièrement, selon la notice constructeur, par des techniciens agréés par le fabricant.

Cette garantie est limitée à la remise en état chez le fabricant ou sur site, à nos frais, dans les délais les plus brefs, de tout matériel constaté défectueux, sans qu'il puisse être demandé aucune indemnité et quelle qu'en soit la raison. Toutes autres garanties explicites ou implicites sont exclues. Sont exclues de la garantie toutes les pièces d'usures.

Les pièces détachées nécessaires à la maintenance éventuelle seront disponibles auprès du fabricant durant une période minimale de 10 ans.

NME27